

» — Enchantée ; c'est parfait.
 » — Cependant, si madame me permettait une observation.
 » — Parlez, monsieur.
 » — A mon goût, madame, il manque ici quelque chose.

» — Et quoi, donc ?
 » — Des ancêtres, madame.
 » — Des ancêtres ! Que voulez-vous dire ?
 » — Je veux dire, madame, qu'un appartement aussi splendide que le vôtre ne peut se passer de quelques portraits de famille. Quand on a un ameublement et un train de vie comme ceux de madame, on doit nécessairement avoir des ancêtres dans la salle à manger.

» — C'est possible, monsieur, mais nous n'avons point d'ancêtres.

» — N'est-ce que cela, madame ? Mais nous nous chargeons de la chose ; veuillez prendre la peine de visiter nos magasins. Nous possédons une collection très variée de portraits à l'huile ou au pastel ; nous en rassortissons les figures ; nous leur donnons une vague ressemblance avec celles des vivants ; à l'un, qui porte le costume des gardes françaises, nous allongeons un peu le nez ; à l'autre, qui porte le manteau court des courtisans de Louis XIII, nous changeons la couleur des yeux et la forme de la bouche. C'est l'affaire de quelques coups de pinceau, et nous procurons ainsi des ancêtres à ceux qui n'en ont pas. En ce moment, le commerce va fort bien, et j'oserai, madame, vous engager à profiter de la circonstance. Nous avons, à l'heure qu'il est, un choix superbe.

» Si séduisante que fût la proposition M^{me} X., qui est une femme de sens, remercia le tapissier et le congédia. »

— Nous lisons dans la Chronique du *Courrier de Paris* :

« Je dénonce hardiment, comme de véritables attentats contre l'intelligence humaine et la civilisation, ces turpes refrains que les Parisiens semblent affluer à l'oreille particulièrement depuis quelque temps. Le *Sire de Framboisy* était déjà un chef-d'œuvre de puérilité ; les *Petits Agneaux* avaient atteint à un rare degré de platilude et d'ineptie ; que dire maintenant de la chanson en vogue : les *Bottes de Bastien* ! Est-ce assez abject, répugnant et nauséabond ? Et, cependant, cet air, on l'entend dans presque toutes les bouches ! On le trouve joli, sans doute, et spirituel et galant ? Et voilà où en est descendue la nation qui redisait, il y a quarante ans, les ingénieux couplets de Béranger, les flons flons piquants de Désaugiers et les chants patriotiques de Debraux ! Ettonnez-vous, après cela, que la langue disparaisse et fasse place à l'argot des voleurs ! Où ne jaspine-t-on pas le jargons aujourd'hui ?

» Un jeune homme de mœurs douces et polies, un jeune homme appris à ôter son chapeau même quand il entre dans un lieu où se trouvent des femmes, un jeune homme très peu au courant des manières de nos jeunes gens, en un mot, se trouvait, la semaine dernière, dans la famille de sa fiancée. Celle-ci a été élevée dans le meilleur pensionnat, le plus respectable boarding school for young ladies. Elle a les cheveux les plus blonds, l'œil le plus bleu, la physionomie la plus chaste et la plus poétique. Quand on lui parle, elle rougit ; quand elle répond, c'est en tremblant. Il y avait thé et sauterie. On mangea des sandwiches et l'on valse jusqu'à 3 heures du matin. Le jeune homme prit congé le dernier. Il était déjà sur l'escalier lorsqu'il s'aperçut qu'il avait oublié sa canne dans l'antichambre ; il rentra donc, et il a la satisfaction d'entendre encore une fois la voix de sa pudique fiancée : — Ah ! disait-elle à sa mère, je suis rompue dans toutes les dimensions ; c'est moi qui vais joliment pioncer !

» Le lendemain, le jeune homme écrivait au frère de sa future :

« Monsieur,
 » Votre sœur parle argot. Je suis à votre disposition.
 » V. de G. »

» Il reçut un coup d'épée ; mais il s'estime heureux, à l'heure qu'il est, de n'avoir pas été exposé à entendre sa femme lui dire un jour :

« Mon ami, je suis sans un rond dans ma poche, et si vous ne me donnez pas de la tune, je n'aurai bientôt plus que des philosophes pour me déguiser en cerf et me réintégrer dans le bocal de mes ancêtres. »

» Il faut souvent un certain courage pour approuver ce qui est bien. — Je fais donc appel à toute ma bravoure pour déclarer hautement que jamais mesure n'a été plus justifiée, plus sage et plus tutélaire que celle qu'a prise la direction des théâtres au ministère d'Etat, contre l'abus de l'argot dans les grivoiseries vaudevillisées. — Et maintenant, je ne donnerais pas un fétu de ma réputation d'homme de goût. »

— Un honnête propriétaire bourguignon, dont la femme était enterrée au cimetière Montmartre, à Paris, depuis environ six ans, résolut dernièrement de rapporter dans son pays la dépouille de sa pauvre moitié. Il alla donc à Paris et fit procéder à l'exhumation. Cette dépense lui parut considérable.

— Enfin, se dit-il, il faut ce qu'il faut ; d'ailleurs ce sont de ces choses qu'on ne fait qu'une fois, et ma chère défunte méritait bien cela !

Il s'agissait ensuite de transporter ces dépouilles chéries au pays natal, c'est-à-dire à près de cent lieues. Diantre ! les voitures sont exigeantes ! le plus bas prix du chemin de fer s'élevait, d'après le tarif, à 150 fr. ! Le bonhomme poussa un long soupir.

— Encore 150 fr. ! fit-il, sans compter le service divin à l'arrivée ! cette pauvre chère femme était si économe pendant sa vie ; elle ne me le pardonnerait jamais !

Le conclusion du monologue se devine. Le bon mari donna au cerceuil la forme d'une caisse ordinaire, présenta celle-ci au bureau des bagages, comme faisant partie de ses effets, et paya 2 fr. 25 seulement de supplément, en recommandant bien aux employés de ne pas bousculer son colis.

Le bonhomme, pendant son voyage, eut bien quelques remords en songeant que les dépouilles de sa chère moitié gisaient dans le wagon des bagages, mêlé avec les sacs de nuit et les boîtes à chapeau.

— Mais enfin, pensa-t-il, ce qui est fait est fait. Je prierai M. le curé de dire une messe de plus. Vraiment, 150 francs, c'est par trop dur, aussi !

Arrivé à destination, l'économe mari chargea un simple commissionnaire de la précieuse caisse ; mais cette dernière lésinerie lui fut fatale. En effet, le portefaix découvrit la ruse et déposa une plainte, furieux d'avoir rempli l'office de croque-mort pour la modeste somme de 75 c. De son côté, la compagnie du chemin de fer, avertie de l'aventure, réclama 147 fr. 75 c. qui, ajoutés aux 2 fr. 25 c., formaient les 150 fr. exigés par le tarif. Le bonhomme, traduit devant le juge de paix, obtint gain de cause ; mais sa satisfaction fut de courte durée. En appel, le tribunal le condamna à payer les 147 fr. 75 c., plus les frais de première instance, &c., &c.

— Un vol très ingénieusement préparé en vue de donner à son auteur le temps d'en éluder les conséquences, vient d'être commis au préjudice d'une maison de banque de la Flandre occidentale, dans les circonstances suivantes :

Un Allemand de bonnes manières, disant se nommer K., se présentait, il y a plus d'un mois,

chez un banquier de Bruxelles, et demandait à y effectuer le dépôt d'une somme de 2,000 fr., qu'il tenait à laisser en lieu sûr, ayant à voyager dans l'intérieur du pays.

Ce dépôt accepté par le banquier, l'étranger se retira. Mais, au bout de quelques jours, il écrivait, d'une ville de province au dépositaire pour le prier de l'autoriser à faire sur lui une traite de 2,000 fr., et de lui indiquer un banquier de la ville où il se trouvait qui voulût escompter cette valeur.

Le banquier bruxellois s'empressa d'envoyer l'autorisation et l'indication réclamée, et désigna au sieur X..., comme négociateur de sa traite, son correspondant de la ville de... Celui-ci, bien qu'ayant reçu communication de la lettre de crédit de son collègue de la capitale, exigea, de plus, l'acceptation de ce dernier. Deux jours après, la traite lui était représentée par K..., revêtue, cette fois, de la garantie requise, et les 2,000 francs étaient comptés au tireur.

Vers la fin de décembre, cet effet revint en compte aux mains du banquier de Bruxelles, qui, après un coup-d'œil pour constater la présence de son acceptation, le mit en caisse ou en portefeuille et ne s'en occupa plus. Mais, sa surprise fut grande, lorsque samedi dernier il se vit présenter, par un garçon de recette de la Banque Nationale, une traite en tous points semblable à celle dont nous venons de parler et venant de la même ville par une filière quelconque d'endos. Une confrontation eut lieu et il en résulta immédiatement la preuve que la première traite, escomptée par le banquier-correspondant de province, n'était qu'un faux très habilement exécuté, tandis que la seconde portait seule une acceptation écrite de la main du tiré.

Inutile d'ajouter que l'auteur de ce double emploi prévu par le Code pénal est, depuis longtemps, hors d'atteinte de la police belge.

— On lit dans les *Tablettes des Deux-Charentes* :

« Nous avons rapporté les efforts et les sacrifices faits par tous les membres de la famille de M. Avrouin-Foulon, receveur-général du Morbihan, pour faire relever leur chef de l'état de faillite prononcé contre lui le 9 décembre dernier. Tous ces efforts ont été impuissants.

Le tribunal de commerce de Vannes, jugeant conformément à la loi, et sur la demande de six créanciers exigeant le maintien de la faillite, a confirmé, le 31 décembre dernier, le jugement du 9, déclaratif de la faillite. »

— On lit dans le *Courrier de l'Isère* :

« La neige est tombée en abondance sur les Alpes. On raconte que la semaine dernière, au milieu de la nuit, une diligence revenant de Turin n'a pu continuer sa route. — Arrivée au mont Genève, les chevaux, exténués, avaient de la neige jusqu'au poitrail. Les voyageurs ne distinguaient plus que sapins, neige et ciel.

Un des conducteurs s'est décidé alors à aller chercher des chevaux de renfort. Quoique connaissant bien les lieux, il s'est égaré en chemin, et, faisant une chute, a roulé dans la neige, où il s'est évanoui. Heureusement, il a été découvert bientôt par les chiens de quelques douaniers qui faisaient en ce moment une ronde. Emporté au poste le plus voisin, il a peu à peu repris connaissance et a déclaré qu'il avait laissé la diligence au milieu de la montagne.

Environ deux heures après, quatre forts chevaux venaient délivrer les pauvres voyageurs qui croyaient être obligés de passer la nuit dans ce désert. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

M. ALPHONSE BARAT, pédicure expert, de Lille, obtient dans Roubaix un succès bien mérité. Ses nombreuses cures ont été citées avec les plus grands éloges.

Parmi les guérisons obtenues qui sont les plus remarquables, nous rappellerons celle de M. Alexandre Martel, demeurant rue de l'Embranchement. Une mauvaise position de l'ongle l'empêchait de marcher depuis très longtemps ; fatigué de consulter et après avoir employé tous les remèdes connus, il fut opéré par M. Barat. Un traitement dont la durée n'a pas excédé huit jours, a permis à M. Martel de faire usage de sa chaussure et de marcher avec la plus grande facilité.

M. Alphonse Barat, par ses connaissances dans l'art du pédicure, jouit à Lille d'une grande réputation ; ses visites à Roubaix sont fréquentes, les personnes qui ont réclamé ses soins s'estiment fort heureuses de n'avoir plus recours aux pédicures étrangers au pays qui se bornent à promettre une guérison souvent très-problématique.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 1^{er} au 7 janvier 1859.

Nombre de voyageurs, 135,434.	
Produit des voyageurs.	297,522 66
Bagages, marchandises, etc.	703,307 52
Produit total.	1,000,830 18

Semaine correspondante de 1858.

Nombre de voyageurs, 113,825.	
Produit des voyageurs.	272,475 60
Bagages, marchandises, etc.	610,511 51
Produit total.	882,987 11

Différence en plus pour 1859. 117,843 07
 Soit : 13 35 %.

Produit par kilomètre.

1858 — 919 kilomètres exploités.	4,089
1857 — 862 idem	1,024
Différence en plus pour 1858.	65
Soit : 12 35 %.	

Produit total du 1 ^{er} { 1858.	1,000,830 18
au 7 janvier. { 1859.	882,987 11
Différence en plus pour 1858.	117,843 07
Soit : 13 35 %.	

THÉÂTRE DE LILLE

Jeu 20 janvier, spectacle à six heures :
 1. LE TARTUFE, comédie en 5 actes.
 2. LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-com. en 3 actes.

Théâtre des Amateurs

Jeu 20 janvier, spectacle à 6 h. et demie :
 1. L'AUMONIER DU RÉGIMENT, com.-vaud. en un acte.
 2. LE CODE DES FEMMES, vaudeville en un acte.
 3. LA MAITRESSE DE LANGUES, com.-vaud. en un acte.

PRIX DES PLACES :

Premières, 1 f. 50 c. ; Parquet, 1 f. ; Secondes, 75 c. ; Parterre, 50 c.

Les enfants au-dessous de sept ans paieront demi-place ; passé cet âge, ils paieront place entière.

Après le spectacle, un omnibus partira pour Tourcoing. — Le bureau est établi au café de l'Entrée, à côté du théâtre.

Rodschild pour conclure un emprunt de plusieurs millions. Nous avons encore un autre fils de Mercure qui prie secrètement le Ciel de faire hausser les cours ; puis un troisième, qui vous parle de grandes affaires avec l'Angleterre, parce qu'il vient d'introduire en contrebande quelques douzaines d'assiettes et des tasses à thé ; enfin, un respectable marchand qui charge une maison de commerce de Norvège de lui acheter quatre tonnes de maquereaux.

» Dis-moi, cher frère, si cette description ne t'inspire pas du respect pour cette grande compagnie, auprès de laquelle la Compagnie des Indes-Orientales n'était rien, sans doute.

» A présent que tu connais un peu le terrain, je te raconterai que, tant que la limite entre les deux partis n'a pas été franchie, tout a fort bien marché ; mais tout à coup la trompette guerrière de la ville vient de faire entendre un son terrible.

» Tu sais que mademoiselle N... (elle a eu jadis un autre nom pour moi, mais je cherche à l'oublier) a épousé, il y a quelques mois, le lieutenant de Wallden, parent du très-sage bourgmestre de la ville. Tu sais aussi qu'elle avait hérité auparavant d'une belle et grande terre située précisément au milieu de la chaîne des châteaux de la « haute volée ». Madame de Wallden, qui connaissait d'avance la baronne de G..., de Séegerstadt, ornement de la haute société, et qui d'ailleurs est elle-même de bonne famille, fut reçue à bras ouverts lorsque, quinze jours après son mariage, elle décida son mari à lui rendre à Malkolmsnæs, qui n'offrait cependant alors rien de séduisant, parce que les voisins les plus distingués étaient allés passer l'hiver dans les grandes villes.

» La ville ne s'était pas attendue à l'ingratitude et à l'indifférence que montrèrent les jeunes époux en n'invitant personne, pas même leur oncle le bourgmestre, à aller les voir à Malkolmsnæs. « Quand la demoiselle pauvre de la mansarde, disaient les uns, n'avait rien de plus brillant que sa robe de mousseline empestée, nous l'avons accueillie comme notre égale ; personne ne lui faisait sentir qu'elle n'était rien, personne n'affectait de supériorité envers elle ; — non, Dieu merci, nous ne nous sommes jamais conduits ainsi ! — Et nous, reprenaient d'autres, qui avons dépensé de grandes sommes pour les recevoir à dîner, quelle est notre récompense ? Pas même une simple invitation ! »

— « Et nous donc ! s'écriaient d'autres encore, nous leur avons offert des bals et des soupers ; — à quoi cela nous a-t-il servi ? Il est scandaleux de traiter ainsi son ancien et peut-être son meilleur cercle de connaissances ! »

» Mais tout cela n'était rien en comparaison du légitime dépit du bourgmestre. Lui, la première autorité de la ville, être traité avec si peu d'égards par son parent, et, qui plus est, par un homme qui lui devait tout ! Si le bourgmestre n'avait pas, « au nom de l'humanité » — pour parler comme l'oncle Pellander — laissé dormir dans son pupitre un mandat d'arrêt, au lieu de le faire exécuter, monsieur de Wallden serait en prison pour dettes au lieu de faire l'orgueilleux gentleman à Rudolf-Kastell : c'est ainsi qu'il lui a plu de rebaptiser Malkolmsnæs.

» Je viens de l'ennuyer bien longtemps, cher ami, de bagatelles qui ne m'intéressent en aucune façon, et qui seront encore plus dénuées d'intérêt pour toi. C'est parce que, sous l'influence d'une passion malheureuse, nous courons après tout ce qui peut détour-

ner notre propre attention de notre douleur secrète.

» Assez longtemps mon cœur est demeuré muet et fermé pour moi ami. Maintenant plonge-y tes regards, car je me sens assez fort pour m'ouvrir à toi :

» Lorsque Marie, cette femme que j'adore toujours, refusa l'offre de ma main, ce ne fut point faute d'amour, mais, ce qui est bien plus malheureux, faute de pureté de cœur. Un souffle funeste avait pénétré jusqu'à sa belle âme, et l'avait souillée du péché d'orgueil. Ma position lui semblait trop médiocre, mon nom trop bourgeois. Un autre temps arriva : elle devint riche. Mais alors elle fit l'expérience que la fortune n'est pas un remède à tout, et je ne m'abuse point en te disant que, dans cette nouvelle position, où elle pouvait espérer à mes côtés une vie exempte de soucis, son amour s'accrut à un degré qu'il n'eût peut-être jamais atteint dans d'autres circonstances. Mais, l'âme profondément ulcérée, il me fallut montrer à Marie, qui n'avait pas voulu partager avec moi un sort modeste, qu'elle ne pouvait pas non plus me rendre heureux par sa richesse. Cependant, mon amour n'avait rien perdu de son ardeur, et les souffrances de Marie étaient les miennes ; je parvins néanmoins à me montrer froid, et chaque fois que j'éprouvais la tentation de trahir mon secret, le passé se représentait à mon esprit comme un avertissement. Marie ne peut aimer qu'au sein du bien être, de la richesse, et à l'abri des inquiétudes. Une femme qui, avec l'élu de son cœur, ne préfère pas un sort modeste, la pauvreté même, à l'éclat le plus éblouissant — une telle femme est incapable d'aimer. Le printemps de la vie est seul né pour l'amour ; le temps de la réflexion vient assez tôt. Marie était

trop jeune pour ce dernier, et cependant elle calculait déjà.

» Je ne sais qu'elle résolution violente la poussa à fixer si subitement son sort ; j'ajouterais-y tes regards, car je me sens assez fort pour m'ouvrir à toi :

» Je savais que Wallden était un aventurier, un homme sans caractère. J'avais des preuves contre lui, et je m'en servis pour tâcher de préserver Marie de l'abîme où je la voyais sur le point de tomber. Ah ! c'est alors seulement que j'eus l'occasion d'admirer les sentiments à la fois si petits et si grands de cette femme, laquelle, son choix arrêté, y persiste, quelque indigne que puisse être l'homme sur lequel il est tombé. J'aurais voulu que tu entendisses avec quelle assurance ses lèvres, jusque-là étrangères au mensonge, proféraient fausseté sur fausseté pour me convaincre qu'elle savait tout ce qu'elle devait savoir, et qu'elle n'en voulait pas apprendre davantage.

» O Marie, Marie ! tu es à jamais perdue ! Pardonne-moi cette plainte, cher frère ! — Marie est digne de regret, et les sentiments qu'elle inspire durent éternellement. Je ne l'ai vue qu'une seule fois depuis son mariage, et dans un moment où elle s'enivrait du triomphe de sa vanité. Elle faisait une promenade du matin dans son équipage neuf, et elle exhalait l'admiration de toute la ville... Hélas ! pauvre Marie, combien de temps ce hochet suffira-t-il pour remplir le vide de ton cœur ? Peu après, elle partit pour Malkolmsnæs avec son mari.

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).